

Doublage sur ossature métallique  
W626.fr\_DKM13-PHONIK-2.fr\_213-48

## CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 213/48 KNAUF KA13 PHONIK

Fiche Technique Système

2023-03

## CONTRE-CLOISON KNAUF METAL CC 213/48 KNAUF KA13 PHONIK

W626.fr\_DKM13-PHONIK-2.fr\_213-48

### Description du système

Les contre-cloisons KNAUF METAL CC 213/48 sont constituées par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KA13 PHONIK, vissées sur une ossature métallique KNAUF.

Le système est composé de :

- 2 x KNAUF KA13 PHONIK
- Montants M48/35 ou M48/50 doubles, entraxe 600mm ou 400mm (selon hauteur désirée)
- Un isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura ou un isolant en laine minérale selon la performance thermique et/ou acoustique
- Appuis intermédiaires : Equerre 120/60
- Vis TTPC 25 et TTPC 35
- Enduit : Proplak Joint
- Bande à joint Knauf
- Pare vapeur (avec Knauf ThermaSoft® natura)

### Documents de référence

Justificatifs Feu :

- Feu côté plaques uniquement :  
CC 213/48 : Efectis 07-A-425 Révision 1 et Ext. 15/5  
CC 213/48 + LM : Efectis 07-A-425 Révision 1 et Ext. 15/5 et Ext.08/1  
CC 213/48 + LV : APL Efectis EFR-19-002555 A Rév.3
- Feu des deux côtés :  
CC 213/48 + LM : Efectis 07-A-342 et Ext. 12/3  
CC 213/48 + LV : APL Efectis EFR-19-002555 A Rév.3

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41
- Avis technique 20/21-487\_V1-E1 du 07/03/2022 valide jusqu'au 31/10/2024
- Guide de l'isolation par l'intérieur des bâtiments d'habitation du point de vue des risques en cas d'incendie

### Domaine d'emploi

Les contre-cloisons KNAUF METAL CC 213/48 KNAUF KA13 PHONIK sont principalement destinées à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf et rénovation
- Locaux cas B (120 J)
- Locaux Intérieurs classés EA - EB
- Isolation thermique et/ou acoustique

Avec isolant à base de fibres végétales Knauf ThermaSoft® natura :

- Ouvrage en maçonnerie de petits éléments selon NF DTU 20.1 :
  - Mur de type I au sens du NF DTU 20.1 avec enduit monocouche justifiant d'une absorption d'eau de capillarité Wc2
  - Mur de type IV au sens du NF DTU 20.1 sous bardage
- Mur en béton banché à granulats courants conformes au NF DTU 23.1 :
  - Mur de type I au sens du NF DTU 20.1
  - Mur de type IV au sens du NF DTU 20.1 sous bardage
- Parois à ossatures en bois conforme au NF DTU 31.2

**CONTRE-CLOISON  
KNAUF METAL CC 213/48  
KNAUF KA13 PHONIK**



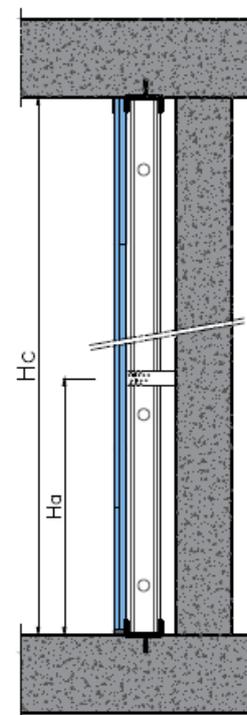
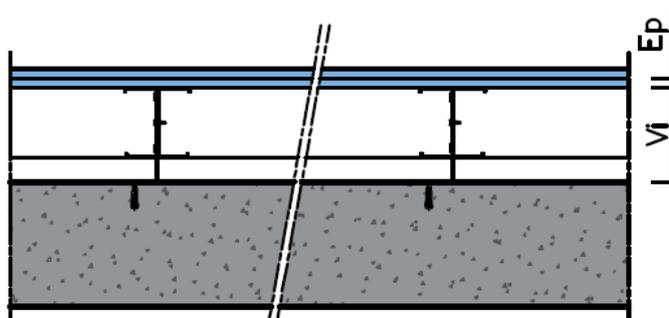
W626.fr\_DKM13-PHONIK-2.fr\_213-48

**Caractéristiques techniques**

Type de contre-cloison		CC 213/48	
Type de plaque		KA13 PHONIK	
Vide interne mini (Vi) [mm]		48	
Nombre x Epaisseur de plaques (Ep) [mm]		2 x 12.5	
Type d'ossature		M48/35	M48/50
Hauteur maximale entre appuis (Ha) * [m]			
		Entraxe (Dm) [mm]	
Montants doubles - JI	600	2,75	2,95
	400	3,05	3,25
Résistance au feu – FEU COTE PLAQUES UNIQUEMENT			
		Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	EI 30	EI 30
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 30	EI 30
Résistance au feu – FEU DES DEUX COTES			
		Epaisseur [mm]	
Sans laine minérale	/	/	/
Avec laine minérale ou végétale	45	EI 30	EI 30

\* Hauteur maximale de l'ouvrage avec appuis (Hc) = 7.0 m (selon NF DTU 25.41);

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Oui : Consulter le PV de Résistance au feu - Feu dans les 2 sens : Pas d'appui intermédiaire possible.
Performance Acoustique :	Non
Autre :	Pour Knauf ThermaSoft® nature : pare-vapeur (Sd≥18m en climat de plaine et Sd≥57m en zone très froide ou climat de montagne)



**Knauf**  
Zone d'Activités – Rue Principale  
68600 WOLFGANTZEN  
[www.knauf.fr](http://www.knauf.fr)

SUPPORT TECHNIQUE  
Tél : 0 809 404068  
[STK@knauf.com](mailto:STK@knauf.com)

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.